

Audit concernant l'utilisation des fonds

Musée national suisse

L'essentiel en bref

En vertu de la loi sur les musées et les collections (LMC), le Musée national suisse (MNS) a pour mission de sauvegarder et de faire connaître le patrimoine culturel suisse, une mission qu'il accomplit en collectionnant des biens culturels et en réalisant des expositions. Le MNS se compose du Musée national de Zurich, du Château de Prangins, du Forum de l'histoire suisse à Schwyz et du Centre des collections d'Affoltern am Albis. Il reçoit chaque année une contribution de la Confédération d'environ 30 millions de francs, auxquels s'ajoutent quelque 20 millions pour les loyers. Depuis 2010, le MNS est un établissement de droit public de la Confédération placé sous la surveillance du Secrétariat général du Département fédéral de l'intérieur.

Le Contrôle fédéral des finances (CDF) a effectué un audit concernant l'utilisation des fonds par le MNS. Cet audit montre que le MNS a connu une évolution positive depuis son autonomisation. Le CDF préconise toutefois des comptes rendus plus détaillés sur l'utilisation des fonds à l'intention du propriétaire.

Évolution positive du Musée national au cours de ces dernières années

Aussi bien le nombre de visiteurs que les revenus de l'exploitation du musée ont nettement augmenté, de respectivement 7,8 % et 15 % par an en moyenne, ce qui est dû notamment à la rénovation du Musée national suisse de Zurich. Parallèlement, la contribution de la Confédération est passée de 25,5 millions en 2011 à près de 31 millions en 2017 (+ 21,8 %), sans contribution aux loyers.

Le CDF a comparé les chiffres-clés du MNS avec ceux d'autres musées. Le MNS s'en tire bien, avec des résultats moyens à très bons.

La politique en matière de collections représente un potentiel pour le paysage muséal suisse

La collection du MNS comprend quelque 850 000 objets [REDACTED]. Le MNS bénéficie d'un droit d'usufruit sur ces objets, qui sont la propriété de la Confédération. La politique du MNS en matière de collections est examinée chaque année sous l'angle de son actualité. Le CDF a pu se convaincre que cette politique est respectée. Le MNS procède de manière restrictive lors de l'acquisition ou de l'acceptation de nouveaux objets. De nombreux domaines sont considérés comme achevés et sont uniquement complétés par des objets isolés.

Chaque collection est gérée par un conservateur. Tous les objets sont répertoriés de manière à être accessibles à tout moment. Le pourcentage d'objets répertoriés avoisine les 98 %, ce qui est de loin supérieur aux objectifs de la Confédération. Le principal outil de travail est une banque de données des objets, qui constitue également l'interface avec la collection en ligne du MNS. Quelque 60 000 objets sont ainsi présentés au public sur le site Internet du musée. Le MNS s'est fixé pour objectif de devenir un modèle et une référence en Suisse dans le domaine des collections.

Avec sa politique en matière de collections et sa banque de données en ligne, le MNS dispose des bases nécessaires pour coordonner son activité avec celle d'autres musées. Cette coordination s'effectue de manière informelle par le biais du réseau de conservateurs. Le CDF estime que le potentiel de la numérisation devrait être exploité. Si davantage de musées disposaient d'une politique éprouvée en matière de collections et de collections en ligne accessibles au public, la coordination ainsi que la détection des redondances seraient plus faciles. Le MNS n'a cependant aucune influence sur les activités des autres musées.

Les indicateurs économiques permettant un pilotage actif manquent

Selon le CDF, le pilotage économique du MNS peut être amélioré. Le MNS effectue un contrôle financier portant sur les frais d'exposition externes, mais ce dernier ne tient compte ni des frais fixes ni des frais de personnel internes. Cela vaut également pour les informations concernant les différents sites.

L'approche est la même pour les objectifs stratégiques, qui sont formulés de manière très vague et se basent plutôt sur des valeurs indicatives que sur des indicateurs économiques clairement mesurables. Le CDF recommande de définir des indicateurs – idéalement pour chaque site – et de les utiliser pour la gestion financière. Dans la perspective de l'orientation future du musée, il préconise également d'analyser la rentabilité de différents domaines.

L'extension du Centre des collections d'Affoltern am Albis doit encore être chiffrée et justifiée

Des travaux d'extension du Centre des collections d'Affoltern am Albis doivent débuter ces prochaines années pour que tous les objets puissent être conservés au même endroit. Il est prévu d'utiliser à cet effet une parcelle adjacente au Centre, qui appartient à la Confédération. C'est pourquoi l'option d'une densification sur l'actuelle parcelle n'a pas fait l'objet d'un examen approfondi, même si elle aurait été judicieuse du point de vue urbanistique et, éventuellement, économique.

Les coûts de construction sont estimés à 58 millions de francs. Les coûts par mètre carré sont comparables à ceux de bâtiments d'utilisation similaire. Ce sont surtout des arguments qualitatifs qui plaident en faveur d'une centralisation du Centre des collections. Cependant, il faut également tenir compte des aspects économiques et faire des estimations chiffrées.

Texte original en allemand